

LE CLIMAT CHANGE... ET ALORS ?

Quelles trajectoires d'adaptation
au changement climatique
pour le Pays d'Auch
à l'horizon 2050 ?



PAYS D'AUCH

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



Liberté
Égalité
Fraternité



Comme le reste de la planète, notre territoire est affecté par le changement climatique...

Le réchauffement en Occitanie est plus rapide qu'au niveau mondial (1,8°C vs 1,5°C par rapport à 1900)



+2,7°C par rapport à 1900
60 à 80 journées chaudes de plus par rapport à 1960

Précipitations plus irrégulières, épisodes orageux plus intenses



Les années actuellement les plus chaudes seront la norme
Diminution de la ressource en eau

Diminution du nombre de jours de gel

Sécheresses plus fréquentes et plus intenses



Assèchement des sols y compris en période hivernale

Vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes (+ 40 jours chauds depuis 1960, 3 canicules au cours des 5 dernières années)

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes climatiques extrêmes (canicules, pluies diluviennes, orages,...)

1925

Ce qu'on a constaté

AUJOURD'HUI

Ce qui est prévu

2050

... mais moi j'aime bien la chaleur, alors où est le problème ?

Nouvelles maladies (champignons, moustiques)



Floraisons précoces et gelées tardives



Augmentation des dommages liés au Retrait - Gonflement des Argiles (RGA)



Difficulté à potabiliser l'eau



Coulées de boues



SANTÉ, HABITAT, AGRICULTURE, PAYSAGES, ...
Les IMPACTS du changement climatique sont déjà là et vont s'accroître dans les années à venir.

Pour réduire notre VULNÉRABILITÉ, il est nécessaire de choisir COLLECTIVEMENT les options D'ADAPTATION répondant aux ENJEUX de notre territoire.

Notre territoire face au changement climatique

Une population âgée et vieillissante



Un tourisme estival exposé aux canicules



Une économie largement dépendante de l'agriculture



Une ressource en eau menacée



S'adapter c'est agir collectivement pour limiter les impacts du changement climatique (GÉRER L'INÉVITABLE)...
... tout en poursuivant nos efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (ÉVITER L'INGÉRABLE)

Adapter nos espaces publics

Ce qui risque de se passer si on ne fait rien

Espaces inutilisables par fortes chaleurs



Surfréquentation des zones naturelles

Cœurs de villages désertés



Économie locale fragilisée, baisse de fréquentation touristique

Dégradation des voiries et équipements



Hausse des coûts pour les communes

Ce qu'on peut faire dès maintenant



Instaurer des fauches tardives et des tontes raisonnées



Végétaliser Ombrager

Planter des espèces végétales adaptées



Désimperméabiliser les sols



Aménager des espaces de fraîcheur publics (bâtiments historiques, écoles, ...)



Laisser circuler l'eau et lui redonner sa place dans l'espace public



Ce qu'il faudrait faire demain

Adapter les horaires (travail, commerces, loisirs, ...)



Limiter la place de la voiture



Adapter notre système de santé

Ce qui risque de se passer si on ne fait rien

Impacts de plus en plus conséquents sur la santé des personnes



Apparition de nouvelles maladies (liées aux moustiques, tiques, virus) et risques accrus pour la santé psychologique



+++
Surmortalité parmi les populations les plus vulnérables (personnes âgées, malades ou isolées)

Tensions sur des services de santé déjà fragilisés



Ce qu'on peut faire dès maintenant



Adapter les métiers les plus exposés aux aléas climatiques (horaires, mesures de protection)



Sensibiliser et former les habitants et les structures accueillant du public

Protéger les écosystèmes (une chauve-souris mange 3000 moustiques par jour !)



Préserver la ressource en eau (qualité et quantité) pour garantir l'accès à l'eau potable au robinet

Ce qu'il faudrait faire demain

Aménager des espaces refuges en cas de canicule



Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous



Mobiliser les habitants pour identifier et assister les personnes les plus vulnérables



Améliorer la coordination entre les professionnels de santé



Adapter notre habitat et nos bâtiments publics

Ce qui risque de se passer si on ne fait rien

Des bâtiments qui se détériorent
(inondations, Retraits-Gonflements des Argiles)



Dégradation des conditions de logement
(confort thermique, moisissures...)



Fermeture d'établissements lors des épisodes de canicule (écoles, services publics...)



Ce qu'on peut faire dès maintenant



Réorienter les aides à la rénovation sur le confort d'été

Sensibiliser les professionnels du bâtiment, la population et les élus



S'inspirer du patrimoine ancien pour repenser la construction / rénovation



Favoriser la plantation de haies



Adapter les documents d'urbanisme et déployer des plans de prévention des risques avec l'État et les communes

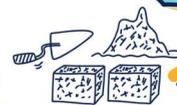


Ce qu'il faudrait faire demain

Systématiser le réemploi des matériaux de construction



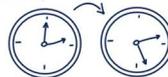
Développer les filières de matériaux naturels (bois, paille, terre crue...)



Créer de nouvelles filières professionnelles (construction/rénovation écologique, ingénierie bioclimatique,...)



Expérimenter d'autres modèles (changement d'horaires, espaces de fraîcheur partagés)



Ce qui risque de se passer si on ne fait rien

Une fréquentation touristique estivale en baisse

Un agritourisme fragilisé

Des zones de baignade de plus en plus rares

Des festivals menacés par les épisodes climatiques extrêmes

Ce qu'on peut faire dès maintenant

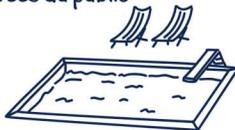


Réaliser un diagnostic des plans d'eau du territoire et prioriser les sites à aménager



Proposer des menus « fraîcheur » à base de produits locaux

Expérimenter l'ouverture des zones de baignade privées au public



Développer une offre touristique 4 saisons



Ce qu'il faudrait faire demain

Diversifier l'offre touristique autour d'activités moins sensibles aux aléas climatiques (phytothérapie, stages découverte, tourisme expérientiel...)



Aménager de nouvelles zones de baignade



Décaler les horaires des établissements et activités touristiques sur des périodes plus fraîches (soirées et matinées), réhabiliter la sieste



Ce document a été élaboré par le PETR Pays d'Auch dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ADAPT-TACCT financé par l'ADEME et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Il présente une synthèse des informations recueillies auprès des acteurs du territoire, notamment au cours des quatre ateliers thématiques organisés en 2024.

Télécharger le diagnostic de vulnérabilité du territoire



En savoir plus sur l'adaptation au changement climatique de la France

